

LE MAGAZ'YV

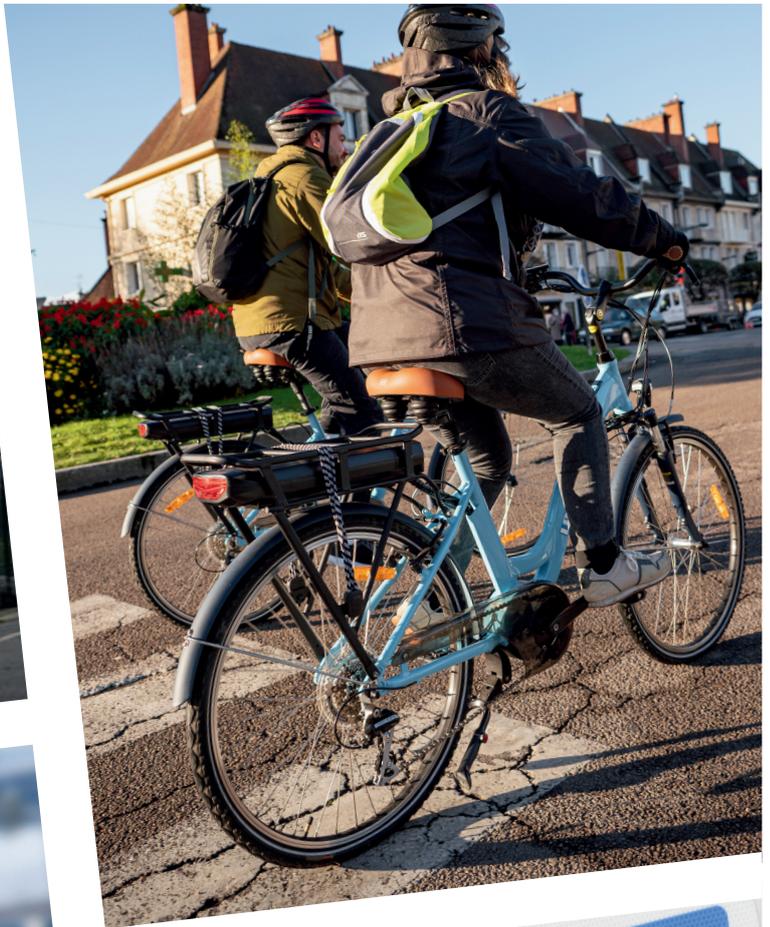
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

N°45



Dossier : Le covoiturage avec Klaxit

Optimisons nos trajets p. 12



TOURISME

Accueil vélo et idées de balade !

p. 4

GESTION DES DÉCHETS

Point sur la qualité du tri dans notre territoire

p. 14

CULTURE

Actualités de la médiathèque et du conservatoire

p. 22





Gérard CHARASSIER
Président d'Yvetot Normandie

Édito

Communauté de Communes Yvetot Normandie
4 rue de la Brème - 76190 Yvetot
contact@yvetot-normandie.fr
t. 02 35 56 14 14 | site : www.yvetot-normandie.fr
Le "MagazYN" est imprimé sur du papier certifié PEFC.
Directeur de publication : Gérard CHARASSIER (Président)
Rédacteur en chef : Claude BELLIN (Vice-président)
Conception - rédaction : Robin DESSON, Gabriel DEVAUX
et les services : Yohann AUBER, Didier BELOEIL, Blanche
DESPAIGNE, Sébastien DUARTE, Lisa GUEGUEN, Sonia
HACHARD, Thomas LANFRAY, Nathalie VAUGEOIS, Florian
VIMONT
Crédits photos : service communication CCYN, communes de
la CCYN, © Grégoire AUGER, Unsplash | Couverture : service
communication | Impression : Durand Imprimeurs
Dépôt légal à la parution | N°ISSN 2679-1552
Tirage : 13 500 exemplaires | Distribué par ISA (Inter Service
Association), 19b rue des Chouquettes, 76190 Yvetot

Lors du Conseil Communautaire du 21 septembre dernier, trois délibérations importantes pour le développement et l'avenir du territoire ont été prises à l'unanimité.

Depuis 2021 la Communauté de Communes a pris cette compétence exercée précédemment par la ville d'Yvetot pour le service transport urbain "Vikibus".

À compter du 1er janvier 2025, la gestion de ce service sera confiée à une entreprise privée au moyen d'une délégation de service public.

Cette entreprise aura pour mission de développer le service Vikibus en zone urbaine et de mettre en place un **service de transport à la demande** sur la totalité du territoire intercommunal.

Ce nouveau service permettra de satisfaire ce besoin de transport maintes fois exprimé par les maires des communes.

En signant la convention d'**opération de revitalisation du territoire** avec l'Etat et le Département, les communes d'Yvetot, de Sainte-Marie-des-Champs ainsi que notre Communauté de Communes, s'engagent à travailler de façon coordonnée pour conforter leur statut de collectivités dynamiques, respectueuses de l'environnement. Cette convention va permettre de revitaliser leurs interventions sur les volets d'habitat, aménagement urbain, commerce, résorption de friches, renaturations paysagères et biodiversité ...

En s'associant avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et quatre autres Communautés de Communes pour la mise en œuvre du "**programme LEADER* Seine Normande**", Yvetot Normandie va permettre à tous les acteurs publics et privés des 19 communes de son territoire de bénéficier de fonds européens. Nul doute que la stratégie retenue, à savoir, "un développement rural moteur d'innovation et de lien social, résilient face au changement climatique" contribuera à dynamiser notre territoire et à l'émergence de projets innovants de développement durable.

Bonne lecture.

* LEADER signifie « Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale ». C'est un programme européen qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux. Le programme LEADER est financé par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

4-5

TOURISME

Label accueil vélo

Idées de balades

6-7

ÉCONOMIE

Interview ECON

Réunion inter-entreprises

8-9

SERVICES

Centre aquatique

Signature d'une convention avec
la Fondation du Patrimoine

10-11

FINANCES

Budget 2023

12-13

DOSSIER : MOBILITÉ

Le covoiturage avec KLAXIT

14-17

DOSSIER : DÉCHETS MÉNAGERS

La qualité du tri

18-19

ENVIRONNEMENT

PAT : on fait le point

20-21

ÉVÈNEMENTS

Armada 2023, CinéPopote et
Collecte de Mémoire

22-25

CULTURE

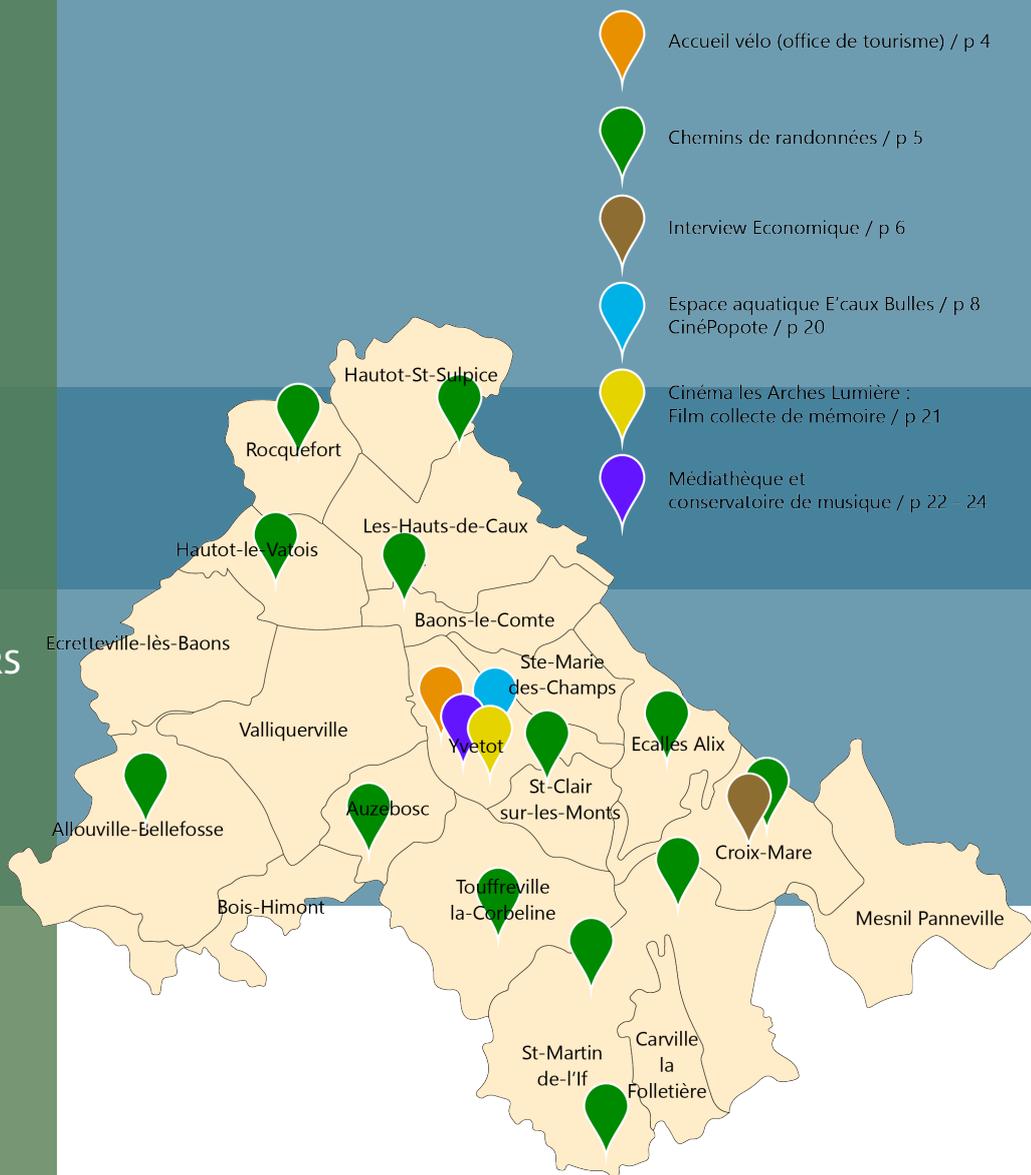
26-28

SUIVEZ NOTRE ACTU

TRIBUNE LIBRE

BD #6

Notre action sur le territoire



Labellisation *Accueil Vélo*



Le bureau d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal situé à Yvetot et le Musée des Ivoires viennent d'obtenir le Label Accueil Vélo.



Les touristes à vélo sont de plus en plus nombreux en Normandie, en particulier sur les itinéraires cyclables balisés et aménagés.

Accueil Vélo est une marque mise à la disposition des collectivités territoriales, des institutionnels du tourisme et des prestataires touristiques afin de répondre à deux grands objectifs :

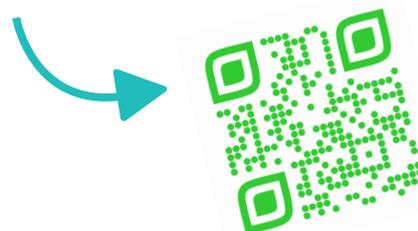
- ▶ **Proposer un accueil et des services adaptés aux touristes à vélo**
- ▶ **Permettre aux touristes à vélo d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo**, et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés

Voici quelques exemples de services mis en place à cette occasion : dispositifs de stationnement, classeur avec des conseils et informations utiles à la pratique du vélo sur le secteur (cartes, coordonnées des réparateurs, horaires des train acceptant les vélos...), mise à disposition d'un kit de réparation...

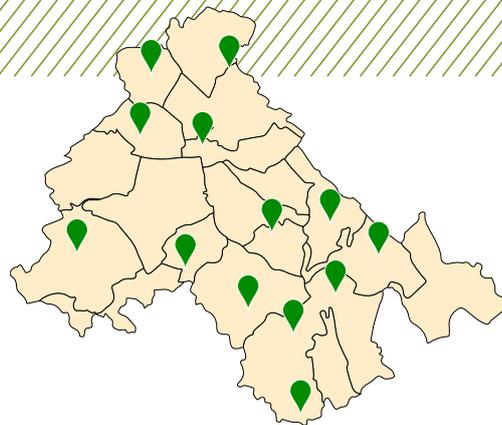
L'objectif à présent est de **déployer le label auprès d'un certain nombre de partenaires d'Yvetot Normandie Tourisme** (hébergeurs et restaurateurs) afin de développer le cyclotourisme sur le territoire !

*Cette labellisation a notamment été rendue possible car l'Office de Tourisme est situé sur le parcours de la **boucle cyclo-touristique du Val au Cesne** et de l'**itinéraire "Entre Seine et mer à vélo"**.*

Retrouvez toutes les informations sur ces deux itinéraires en flashant le QR Code :



Idée de balades



Des idées de balades et d'animations pour profiter de l'arrière-saison

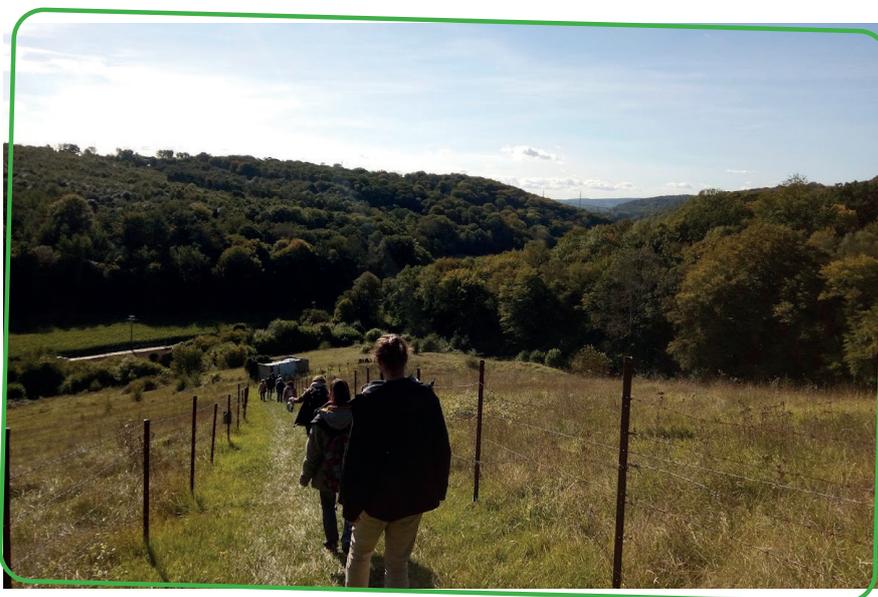
C'est la rentrée ! Alors que la sonnerie vient de retentir et que vous reprenez le chemin de l'école ou du travail, le mode « vacances » n'est pas encore très loin... Vous cherchez d'ailleurs des idées de sortie pour profiter pleinement de l'été indien ? Nous avons ce qu'il vous faut.

L'arrière-saison offre en effet de beaux jours pour profiter des dernières chaleurs et de la nature. Le bon moment pour se balader sur l'un de nos chemins de randonnée.

*Et si vous testiez : **l'itinéraire n°10 - La Cavée aux Coqs**
6,7 km – 1h45 – Peu difficile*

Au départ de l'église de Betteville, ce circuit vous fera découvrir le village avec son église datant des XVIIe et XIXe siècles, ses chaumières et autres belles maisons. Vous traverserez ensuite bois, champs et vallées avant d'atteindre le sommet de la côte de Bois Bance. Après l'effort : le réconfort ! De là-haut, vous pourrez en effet profiter d'un **magnifique panorama donnant au loin sur le pont de Brotonne et l'abbaye de Saint-Wandrille**. En redescendant, vous emprunterez une partie de la **forêt domaniale du Trait-Maulévrier**. A l'automne, il n'est pas rare d'y voir pousser des champignons. La cueillette est autorisée, avec modération, mais prenez cependant garde de ne cueillir que les espèces que vous connaissez. En sortant de la forêt, avec son atmosphère calme et reposante, vous continuerez sur le chemin et rejoindrez bientôt le point de départ.

*Pour plus de chemins de randonnée, rendez-vous sur notre site internet ou à l'Office de Tourisme. Vous y trouverez la carte globale ainsi que les topoguides de nos **13 itinéraires pédestres**.*



Entretien avec Anne SEQUEIRA Groupe ENOC SYNERGIE



Madame Sequeira, pouvez-vous présenter votre entreprise, son activité et vos clients ?

Nous avons créé notre entreprise fin 2018. Notre activité consiste à fabriquer des pièces de chaudronnerie, mais également des ventilateurs industriels. Nous travaillons l'acier, l'aluminium et l'inox, cela pour des clients industriels. Nous avons des clients importants à travers la France, notamment du CAC40 (comme Lafarge, Isover Saint Gobain ou encore Riva). Les pièces que nous produisons sont intégrées au process / machines de fabrication de nos clients.

Combien d'employés compte votre entreprise ?

Aujourd'hui, nous sommes huit. Essentiellement des chaudronniers - soudeurs pour fabriquer des pièces en acier et également un ingénieur en bureau d'études.

Vous avez choisi de déménager votre entreprise sur notre territoire, pouvez-vous nous dire pourquoi ?

Nous avons choisi le territoire d'Yvetot Normandie pour sa localisation géographique, Croixmare se situant tout près des axes routiers importants : c'était nécessaire pour la livraison de nos produits et pour recevoir ceux de nos fournisseurs. Puis, pour des raisons de compétences, puisque les CFA de nos apprentis sont situés à Rouen, Elbeuf et Port Jérôme-sur-Seine.

Vous allez bénéficier de l'aide à l'immobilier d'entreprise, c'est un plus pour vous ?

Oui bien sûr, ça a été un des moteurs de notre décision. Si, nous n'avions pas eu ces subventions, nous ne serions peut-être pas là. Cela va nous permettre d'investir dans des équipements, plus numériques et importants, et des appareils pour faire des mesures chez nos clients

Ce bâtiment sort tout juste de terre, mais vous avez peut-être déjà d'autres idées en tête ?

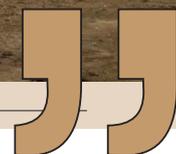
Nous aimerions scinder notre activité en deux. Sur le plan de la création des sociétés, mais également sur le plan géographique. L'idée serait d'implanter notre bureau d'études sur cette même zone, sur une nouvelle parcelle, dans un deuxième temps.

▼ *futurs locaux d'Enoc, sur la zone d'activités de Croixmare*

Un autre sujet que vous voulez aborder ?

Une chose qui nous tient évidemment à cœur et qui est une problématique pour nombre d'entreprises : nous sommes à la recherche de nouveaux profils. Essentiellement des chaudronniers et des techniciens de bureaux d'études. Donc là je lance un appel, si vous êtes intéressé pour venir vous installer professionnellement à Croixmare, nous serions ravis d'avoir votre candidature.

Et sinon, on a hâte de déménager et de s'installer ici !



RÉUNIONS INTER-ENTREPRISES

Animations du réseaux des entrepreneurs locaux

Dans le cadre de notre compétence *Développement Economique*, nous veillons à apporter un soutien aux entreprises du territoire tout au long de leur parcours entrepreneurial. Nos services ont ainsi accueilli et renseigné, en 2022, plus de 90 porteurs de projets et chefs d'entreprises en recherche de locaux ou terrains ou en recherche de financement pour développer leur activité dans le cadre du guichet unique mis en place avec la CCI et la CMA. Afin de dynamiser le business et le réseau entre les entreprises du territoire, permettre des synergies et l'échange, des rencontres inter-entreprises sont régulièrement organisées, en partenariat avec la CCI, sur différents thèmes : la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), l'installation de panneaux solaires sur les toits des entreprises, la cybersécurité, l'Economie Sociale et Solidaire...

Plus d'infos sur yvetot-normandie.fr, rubrique "Pour les entreprises en développement" ou auprès de Sonia Hachard, Responsable du développement économique au 02.35.56.14.14



▲ Rdv "Marque Employeur" en partenariat avec les Communautés de Communes Caux Austreberthe et InterCaux Vexin et l'ADNormandie le 06/06/23



▲ Rencontre Inter-entreprise Cybersécurité du 6/04/23

LES MÉTIERS EN TOURNÉE : RDV À YVETOT LES 6 ET 7 DÉCEMBRE 2023

Un événement régional itinérant dédié à la découverte et à l'information sur les métiers.

Ouvert à tous ceux qui veulent découvrir les métiers, les filières d'excellence en Normandie et la variété des outils et des services dédiés à l'orientation et à l'information sur les métiers (collégiens, lycéens, chercheurs d'emplois...). L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers et ses partenaires (branches professionnelles, filières d'excellence et entreprises...), vous donnent rendez-vous lors de la prochaine étape :

Mercredi 6 décembre 2023 | **Judi 7 décembre 2023**
9h à 17h | 9h à 17h

Salle du Vieux Moulin à Yvetot
(48 rue de l'étang)

Au programme :

- Des expériences immersives pour découvrir des métiers et les filières d'excellence normandes.
- Des animations réalisées par des partenaires métiers, avec notamment la présence de véhicules de démonstration.
- Des présentations de services et d'outils pour aider à la construction d'un parcours d'orientation & des rencontres avec des entreprises partenaires de l'Agence de l'Orientation et des Métiers de Normandie au titre des ambassadeurs métiers ou des propositions de mini-stages découvertes.



Inscription

En ligne sur les sites destination-metier.fr
et yvetot-normandie.fr

ESPACE AQUATIQUE E'CAUX BULLES

Quelques nouveautés au centre aquatique :

- Remplacement de l'intégralité des **bracelets des casiers**
- Arrivée de **nouvelles machines** dernières générations pour la salle de remise en forme



*Toujours plus fidèles au centre aquatique !
Nous approchons cette année du nombre record d'abonnés avec plus de 650 abonnés !*

650
abonnés
merci !



Vous avez été nombreux à participer aux animations de l'été : waterball, mississippi boat, canoë, structure petite enfance, les p'tits maillots de bain... **Restez connectés sur nos réseaux pour ne louper aucune des prochaines animations !** Outre la traditionnelle soirée d'halloween, nous vous préparons deux nouvelles soirées d'ici à la fin de l'année...

 @Espace aquatique E' Caux Bulles



Signature d'une convention entre la Communauté de Communes et la Fondation du Patrimoine

Vous possédez un bien patrimonial dont vous souhaitez rénover l'extérieur ? ▷ La *Fondation du Patrimoine* et Yvetot Normandie ont signé une convention qui peut vous permettre d'obtenir le label de la Fondation et ainsi bénéficier d'une aide financière de la Communauté de communes, d'un avantage fiscal sur le montant des travaux réalisés, et selon le cas, d'une mobilisation de mécénat et d'aides régionales.

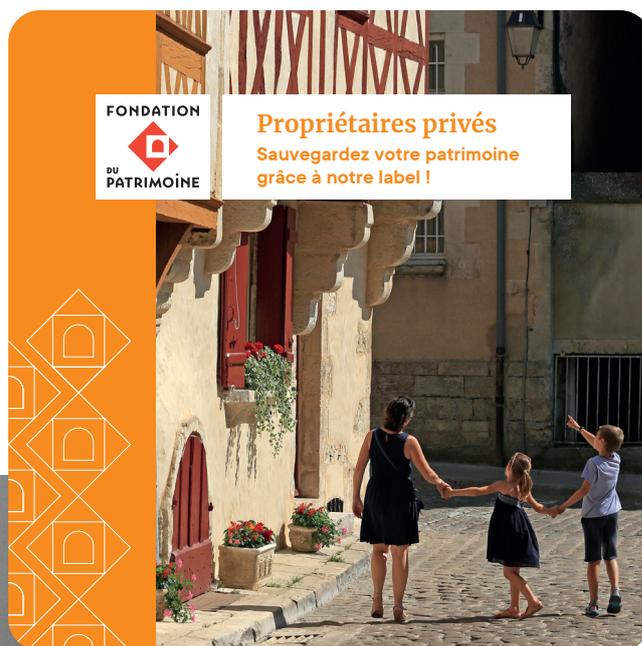
Plusieurs conditions d'éligibilité : avoir un bâti avec un intérêt patrimonial avéré sur un site non protégé, visible depuis l'espace public toute l'année, travaux réalisés dans un esprit « patrimonial ». L'aide intervient uniquement sur le montant des travaux extérieurs (toiture, menuiserie, ravalement...).

Yvetot Normandie, à travers ce fonds d'aide dédié et géré par la *Fondation du Patrimoine*, pourra octroyer aux propriétaires privés situés sur le territoire de la Communauté de Communes, ayant obtenu le label de la *Fondation du Patrimoine*, une subvention de 2% du montant des travaux TTC (dans la limite de 100 000 € TTC de travaux), et d'une subvention maximum de 2 000 €.

Plus d'infos

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter :

Pascal PROKOP
Chef de projet Petites villes de demain
pascal.prokop@yvetot-normandie.fr
06 23 04 91 83



◀ Gérard CHARASSIER et Pierre LOUE
Signature de la Convention le 7 mars 2023

Finances



Les BUDGETS INTERCOMMUNAUUX SONT STRUCTURÉS EN DEUX GRANDS ENSEMBLES :

- ▶ La section de fonctionnement retrace les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communautaires, telles que les charges de personnel ou les produits issus de la valorisation du domaine par exemple.
- ▶ La section d'investissement retrace les dépenses et recettes relatives à des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes dénombre un budget principal et neuf budgets annexes. Pour plus de simplicité, il est proposé une présentation consolidée des dépenses et recettes, avec retraitement des flux inter budgets globalement neutres et hors résultats reportés antérieurs.

Le budget 2023 a été construit de manière prudente et modérée, en tenant compte de l'évolution des prix de l'énergie et des matières premières, et sans emprunt nouveau. L'endettement de la communauté de communes est très faible.

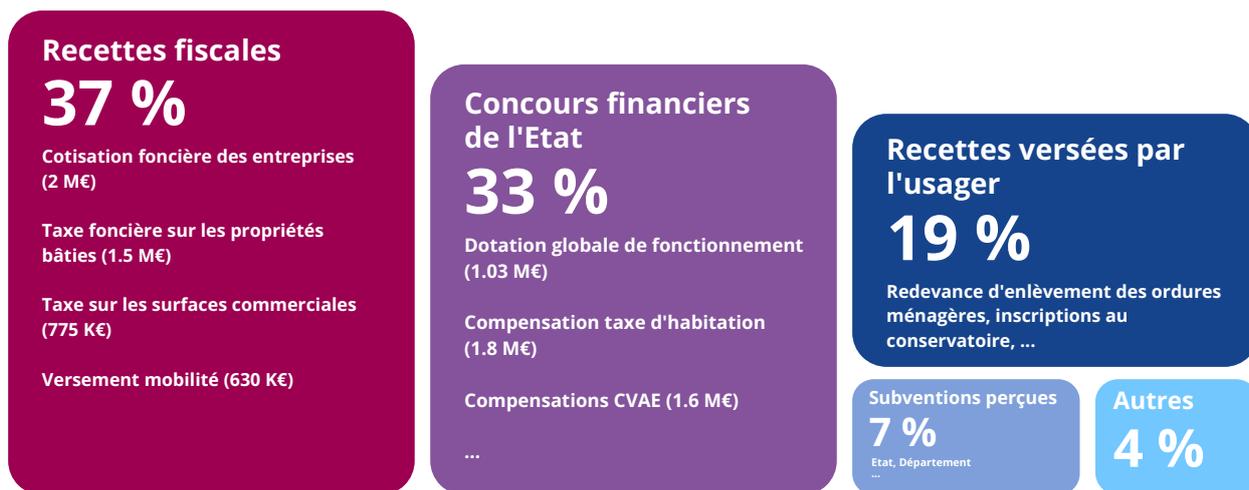
CHIFFRES CLÉS (2022) - TOUS BUDGETS CONFONDUS

- ▶ Résultat de la section de fonctionnement : 2,9 M€
- ▶ Résultat de la section d'investissement : 1,2 M€
- ▶ Total des excédents antérieurs en fonctionnement : 8,7 M€
- ▶ Total des excédents antérieurs en investissement : 880 K€
- ▶ Résultat cumulé de la section de fonctionnement : 11,6 M€
- ▶ Résultat cumulé de la section d'investissement (hors RAR) : 2,1 M€
- ▶ Ratio de désendettement : < 1 an

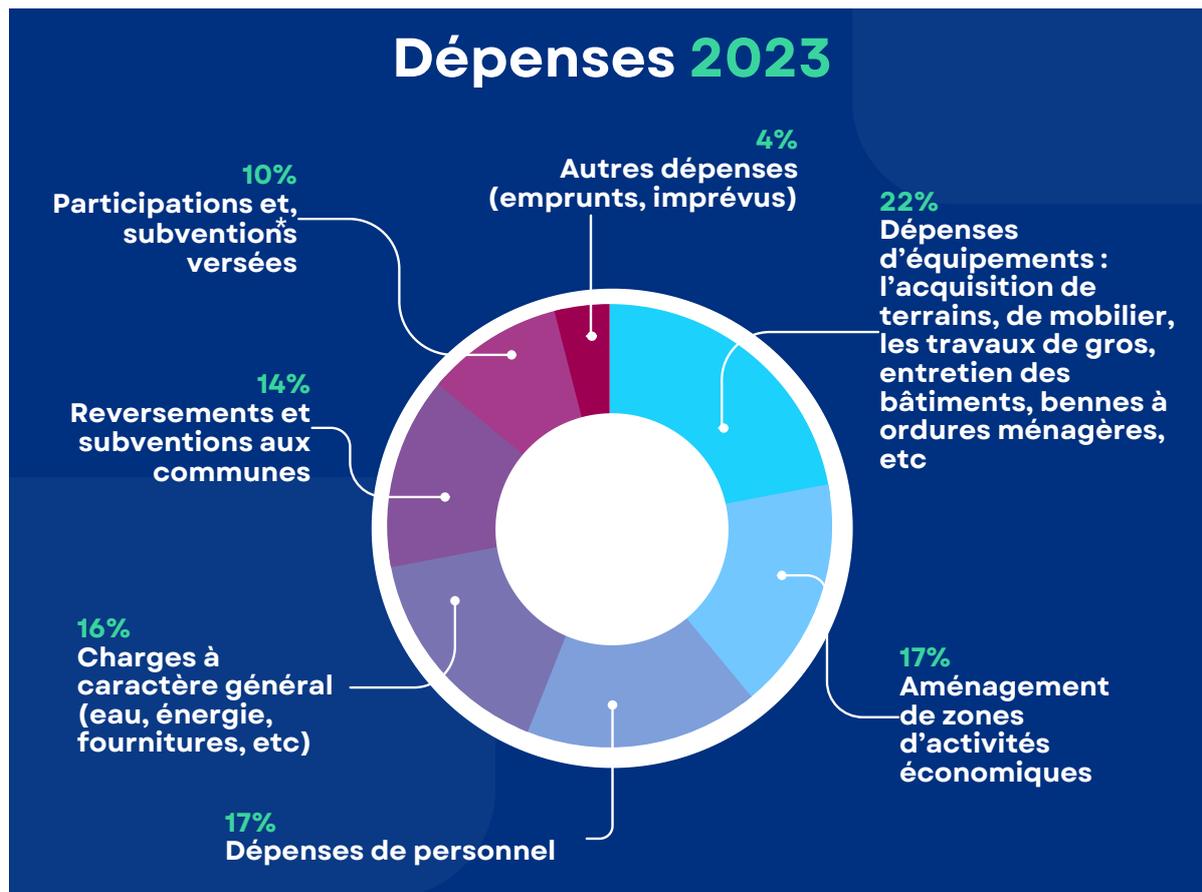
La situation financière d'Yvetot Normandie est très saine. L'épargne nette, tous budgets confondus, s'établit à 3,3 millions d'euros. Cet autofinancement permet de financer des investissements nouveaux et de garantir la capacité de la collectivité à rembourser les emprunts contractés.

Les infographies ci-dessous présentent, de manière synthétique et consolidée, les principaux postes de recettes et de dépenses de la collectivité :

Recettes 2023



Les ménages étant déjà très largement impactés par la hausse nationale des bases fiscales (7,1 %) et par l'inflation, aucune hausse de taux n'a été appliquée sur les impôts locaux dus par ces derniers (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties). Les taux d'imposition locaux (TH, TFPB, TFPNB) dont Yvetot Normandie détermine le niveau n'ont pas augmenté depuis 2006.



* Participation versée au délégataire du centre aquatique, subventions aux entreprises, subventions acquisition de vélo ...

Le covoiturage

klaxit
par BlaBlaCarDaily

Suite à la prise de compétence mobilité au 1er juillet 2021, Yvetot Normandie souhaite développer sur son territoire de nouvelles solutions de mobilité pour ses habitants et entreprises du territoire.

Plus qu'un soutien financier : un service public

Après le déploiement d'actions phares comme la reprise en gestion du Vikibus, la réalisation du plan vélo, faisant le parallèle avec le subventionnement aux achats de vélo depuis 3 ans, et la réalisation d'un plan de mobilité simplifié à l'échelle de notre intercommunalité, Yvetot Normandie poursuit aujourd'hui ses engagements avec un nouveau service d'aide au covoiturage.

Dans le cadre d'un objectif national qui vise à tripler la part du covoiturage dans les trajets quotidiens dans les cinq années à venir, et en partenariat avec Klaxit, acteur de pointe en matière de covoiturage, Yvetot Normandie fait donc bénéficier ses habitants d'une aide financière pour les déplacements en covoiturage au quotidien.

A l'échelle de notre territoire, l'objectif est d'améliorer le quotidien des habitants, notamment dans leurs **déplacements domicile – travail**, pour permettre des trajets sereins, même de courte distance (à partir de 2km).

En parallèle, les entreprises sont également concernées par ce dispositif. L'application, paramétrable pour les entreprises, permet de proposer la pratique du covoiturage aux salariés des entreprises qui s'inscrivent dans ce dispositif.

La formule retenue par la collectivité est également un pas de plus dans la promotion de solutions innovantes respectueuses de l'environnement et incarne une vraie nouveauté en terme de services de mobilité sur le territoire.



Le DISPOSITIF, concrètement

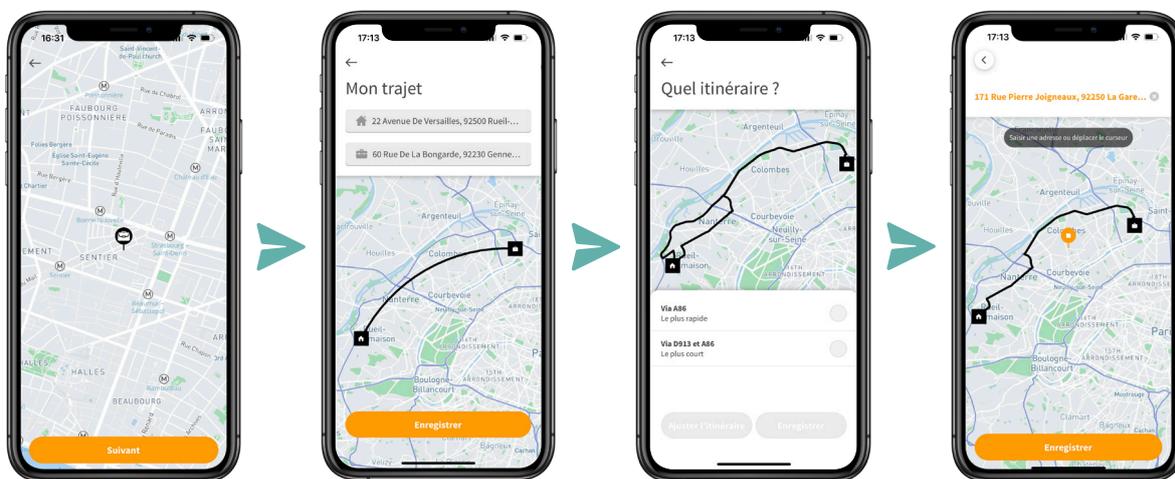
Depuis le 15 avril 2023, tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 19 communes du territoire sont subventionnés par Yvetot Normandie jusqu'à 30 km.

Concrètement, les conducteurs et passagers qui choisissent cette solution sont payés par l'application selon les trajets effectués :

- Les **conducteurs** sont rémunérés entre 2 € et 3 € pour chaque passager transporté, en fonction de la distance parcourue, et dès le premier trajet.
- Les **passagers**, quant à eux, bénéficient d'une aide aux 10 premiers trajets, qui sont offerts, puis le coût des trajets passe à 0,50 €.

Techniquement, pour bénéficier de ce nouveau dispositif, il suffit de s'inscrire sur l'application mobile Klaxit (www.klaxit.com) qui met ensuite en relation conducteurs et passagers. Un minimum de détours est garanti pour les conducteurs, tandis que l'application permet aux passagers de choisir leurs horaires.

Configurer votre trajet



► Retrouvez le pas à pas sur yvetot-normandie.fr



La qualité du tri

En 2022, Yvetot Normandie se classe 2ème sur le podium de la qualité du tri, sur 15 collectivités adhérentes au **Syndicat d'Élimination et de Valorisation Énergétique Des Déchets de l'Estuaire (SEVEDE)**, avec un taux annuel d'erreurs de tri qui s'élève à 19,10 % contre une moyenne de 33,50 %. Ce résultat est lié à trois étapes essentielles à une bonne qualité de tri.

Sensibilisation

C'est le rôle de l'animateur du tri d'Yvetot Normandie. Depuis 2016, Yohann AUBER sensibilise les habitants aux consignes de tri, notamment les établissements scolaires des 19 communes. De la maternelle au lycée, Yohann rappelle les bons gestes à adopter depuis que le tri est rendu obligatoire en France (1992).

S'il est acquis par tous que trier ses déchets est primordial, en comprendre les raisons est souvent très instructif. Pour preuve, les nombreux thèmes abordés en animation dénotent les différentes composantes liées au tri et au recyclage de nos déchets : **les consignes de tri, le fonctionnement de la collecte, le centre de tri, les exemples de recyclage, l'incinération des ordures ménagères, le tri et le recyclage du verre et des textiles, le compostage, les apports en déchetterie ainsi que les écocgestes du quotidien comme les économies d'énergie, d'eau et la lutte contre le gaspillage alimentaire.**

Le tri et le recyclage préservent les ressources naturelles, limitent les émissions de gaz à effet de serre, économisent l'énergie et soutiennent localement l'économie et l'emploi. Limiter les erreurs de tri permet de stabiliser les coûts de traitement de nos déchets.

***Le papier se recycle 5 fois.
Une tonne de papier recyclée permet d'éviter la coupe de 33 arbres,
de consommer 6 fois moins d'eau et d'utiliser 2 fois moins d'énergie.***

Les enfants sont un des publics les plus réceptifs et constituent un relai efficace, raison pour laquelle Yohann dynamise ses animations et les adapte à chaque niveau de classe. Ainsi, à chaque fin d'animation, les élèves partent en mission :

L'objectif est d'appliquer le tri et les écogestes tous les jours à la maison. Les jeunes générations connaîtront ainsi ces gestes par cœur pour les expliquer à d'autres et ainsi protéger nos ressources naturelles.



Votre geste de tri

Seconde étape sans laquelle la sensibilisation préalable ne sert à rien : **votre geste de tri**.

A domicile, au travail, en déplacement, votre vigilance au quotidien est la clé. Outre son impact environnemental, bien trier est un geste simple qui joue également sur la motivation des professionnels et des différents acteurs du territoire qui s'impliquent dans la bonne gestion de vos déchets. La moyenne 2022 de seulement 19,10 % d'erreurs de tri dans nos sacs jaunes (pour les maisons individuelles) et dans nos conteneurs jaunes (pour les habitats collectifs), est une réussite collective qui dépend de votre geste au quotidien.



L'animateur du tri en intervention dans une école



Le "contrôle qualité" par nos équipes de collecte

Troisième composante de ce résultat, la vigilance constante des agents de collecte. Plus qu'un contrôle du contenu de nos sacs jaunes ou nos conteneurs jaunes, nos agents sont les acteurs d'une phase d'"amélioration continue" des contenus présentés à la collecte. Vigilants et expérimentés, les agents de collecte sont également source de conseils, et constituent un maillon essentiel à la remontée d'information.

Au quotidien, leur vigilance permet de conseiller les usagers, de remonter des informations sur des secteurs fragiles ou des erreurs de tri récurrentes, ce qui permet ensuite à Yohann de cibler et adapter ses sensibilisations.

« Nous contrôlons depuis longtemps la qualité du tri. Il faut rester vigilant sur l'ensemble de nos tournées de ramassage. C'est un aspect important de notre métier »

Pierre, chauffeur de l'équipe depuis juin 2007

« Des erreurs de tri subsistent toujours. J'identifie les erreurs pour les communiquer aux habitants si besoin ».

Frédéric, ripeur depuis 2010

« Nous faisons attention au contenu des sacs jaunes même si ce n'est pas toujours facile en cas de pluie ou en hiver quand il fait nuit très tôt.

Même si la qualité du tri est assez constante, il faut néanmoins toujours faire attention. »

Yannick, chauffeur-ripeur

MIEUX COMPRENDRE LE PROCESS DE TRI

Vous triez vos déchets et avez bien conscience de l'impact de ce geste sur l'environnement. Mais cela ne répond pas à toutes les questions :

*"Pourquoi les consignes de tri varient-elles d'un territoire à l'autre et qui décide de leurs spécificités ?
 Vos déchets présentés à la collecte sont-ils mélangés une fois dans le camion de collecte ?
 Ou vos déchets sont-ils déposés une fois collectés ?"*

Variante locale

En tant que producteur de déchets, le ménage doit se conformer aux indications qui lui sont données par la collectivité en charge de la collecte des déchets ménagers de sa commune de résidence (service public de gestion des déchets ménagers). La plupart des collectivités diffusent des guides de tri à l'usage de leurs habitants. Mais ces consignes de tri ont tendance à varier localement, en raison de la finalité de vos déchets. Une fois collectés, ceux-ci sont en effet transportés vers un centre de traitement qui gèrera chaque déchet selon sa caractéristique :

- recyclé via le process spécifique d'un centre de tri,
- enfoui en centre d'enfouissement pour le déchet non valorisable,
- incinéré pour le déchet qui peut permettre de générer de l'énergie.

Et c'est précisément là que se situe la clé de vos consignes de tri : **selon l'équipement du centre de traitement le plus proche, les modalités de traitement varient, induisant des variantes dans les consignes de tri que votre collectivité vous transmet.**

Vers une harmonisation nationale

Grâce à la volonté de l'ensemble des acteurs impliqués, ceux-ci sont en train de les faire converger pour que le tri des déchets soit plus facile. En effet, grâce à l'extension des consignes de tri permise par une modernisation des installations de tri, tous les emballages en plastique se trient ou se trieront à courte échéance (pour les collectivités n'ayant pas encore mis en place l'extension des consignes de tri). Cela inclue par exemple les pots, les barquettes et les films plastiques, en plus des bouteilles et flacons déjà collectés. Ainsi, dans la benne des déchets valorisables pourront être déposés tous les emballages (papier/carton, plastique et métal) et les déchets de papiers. A noter toutefois qu'il demeure important de bien séparer les éléments d'emballages s'ils sont composés de matériaux différents (**par exemple, le carton d'emballage de la boîte de biscuits doit être séparé de la barquette en plastique ou du film, avant d'être jeté dans le bac de collecte**). Les déchets de verre, quant à eux, demeurent destinés aux points d'apport volontaire qui leur sont dédiés ou à déposer en déchetterie.

source : www.ecologie.gouv.fr/tri-des-dechets



La benne de collecte

S'il est spécifié que tous les emballages recyclables, valorisables, peuvent être collectés par le véhicule de collecte, c'est parce que le compartiment de cette benne est adapté. Celui-ci est "bi-compartimenté", c'est-à-dire segmenté en deux sections : une première destinée à recevoir vos déchets non valorisables (les sacs noirs) et un second dédié aux déchets recyclables (bacs ou sacs jaunes). L'agent de collecte prolonge ainsi votre geste de tri jusqu'au camion adapté qui déposera ensuite vos déchets dans le flux adapté en centre de traitement.



Pour résumer :



GÉNÉRATION DU DÉCHET

1

Le foyer produit des déchets recyclables ou non qu'il rassemble dans le bon contenant. Il s'agit là de la première étape de tri, la plus fondamentale au cours du processus de valorisation des déchets.



VÉRIFICATION

2

Une fois le sac ou le bac plein, il est présenté à la collecte (la veille au soir du jour de collecte). Un agent de collecte effectue un contrôle visuel afin d'approfondir le tri et de déceler d'éventuelles erreurs.



ORIENTATION

3

Les déchets sont orientés dans la section adéquate de la benne bi-compartimentée. Une fois la tournée terminée, le véhicule prend la direction du quai de transfert en vue de son traitement en centre spécialisé : le Sevede.



VALORISATION

4

Chaque compartiment du véhicule de collecte est vidé en quai de transfert :

- les déchets non recyclables sont destinés à l'incinération (UVE*)
- les déchets recyclables sont orientés en centre de tri pour y subir de nouvelles étapes de tri, en fonction de chaque type de matériau, avant d'être recyclés.

*Unité de Valorisation Énergétique

Le PAT

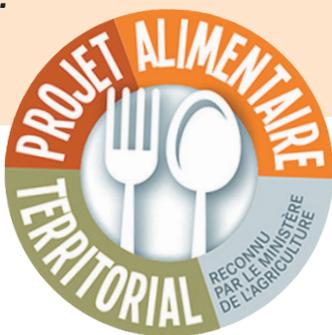
Où en est-on ?

Lancé fin 2021, le **Projet Alimentaire Territorial** a pour objectif de tendre vers une alimentation plus durable sur tout le territoire intercommunal.

La première étape a été celle du diagnostic réalisé avec l'ensemble des acteurs du territoire, y compris les habitants, cela lors de l'enquête citoyenne.

S'achève cette année la co-construction de la stratégie par le Comité de Pilotage.

En 2024, la mise en œuvre des actions sera lancée.



Diagnostic alimentaire territorial partagé

Co-construction de la stratégie

Mise en œuvre du plan d'actions

janv-fev 2022 : Grande enquête citoyenne

mars 2022 : Présentation du diagnostic

juin 2022 : Ateliers de concertation

février 2023 : Validation de la stratégie

septembre 2023 : Validation du programme d'actions

Cet hiver 2022-23, la médiathèque a accueilli 2 expositions de la médiathèque départementale sur l'alimentation : Mission Potager et Au Jardin Potager. L'objectif : sensibiliser à la saisonnalité des fruits et légumes petits et grands.

Expos à la médiathèque

Les seniors ont bénéficié de ateliers de cuisine avec la cuisine de la Régie de Normandie pour partager leurs recettes. Les ateliers ont profité de la cuisine d'Alexandra de Ma Petite Food et les conseils de Emilie Gohé. Les ateliers ont profité de la cuisine des Hauts de Caux et de Sa...

Ateliers cuisine pour les seniors

A l'école Jean Prévost d'Yvetot, 25 élèves ont exploré l'alimentation lors d'une activité périscolaire organisée par La Maison de Quartier avec l'aide du service environnement. Ils ont découvert et analysé le menu du jour sous différents angles : géographique, biologique et artistique.

Animations scolaires

Les actions réalisées

CinéPopote la journée anti-gaspi

Une centaine de personnes ont participé aux ateliers et à la projection en plein air du film Ratatouille, le 24 juin 2023. L'événement familial a sensibilisé au gaspillage alimentaire grâce aux outils du REGAL Normandie et aux contributions de producteurs locaux comme Vincent Emo, Mouette et Caux, Fruitiier Cauchois, ou la boulangerie Pouchin Blondel.

Qu'est-ce qu'un Comité de pilotage ?

Chargé de veiller au bon fonctionnement du projet, le Comité de Pilotage (ou COPIL) réunit les acteurs du territoire en lien avec la question alimentaire. Elus, techniciens, conseillers, associations, ... ils se rassemblent 2 fois par an pour suivre l'avancée du projet, choisir les orientations stratégiques et prendre des décisions quant aux actions à mettre en place.

La stratégie adoptée par le Comité de pilotage

En février 2023, le comité de pilotage a validé la stratégie globale du projet alimentaire territorial. Déclinée en 6 axes, elle a pour objectif de définir les actions à mener sur l'ensemble des thématiques en lien avec l'alimentation. Ces 6 axes sont :

- ✗ Production agricole
- ✗ Alimentation et social
- ✗ Restauration collective*
- ✗ Alimentation et ressources en eau
- ✗ Education à l'alimentation
- ✗ Déchets du champ à l'assiette

...é de 5 ateliers
...mobile d'Yvetot
...er les recettes
...e Cuisine Street
...a diététicienne

...aux communes des
...nt Martin de l'If.

...sine
...es séniors

...tions
...ées

**Animations
touristiques**

**formation
des élus**
approvisionnement
des cantines

**Diagnostic
foncier**

Tous à table
Collectif Citoyen

Le 21 mars 2023, la Chambre d'Agriculture et le Département de Seine Maritime sont venus détailler les outils pour répondre aux enjeux de la Loi EGAlim à tous les maires de la Communauté de communes.

Face au besoin de développer le maraîchage malgré le manque de terrains disponibles dans le Pays de Caux, la Communauté de communes a entrepris d'identifier des terrains potentiels. Le diagnostic a identifié 937 ha d'opportunités foncières, comprenant des propriétés publiques, des parcelles en transition, et des terrains privés inutilisés.

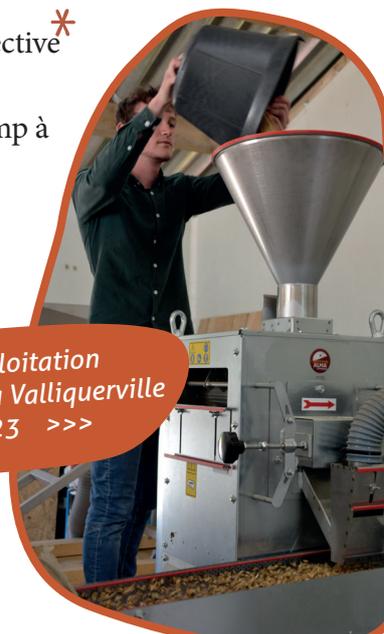
Le 14 mars 2023, la Communauté de communes a rejoint la journée Tous à table du Collectif citoyen. Une table ronde a réuni divers acteurs, dont la Paysagerie-en-caux, France Nature Environnement, l'épicerie solidaire d'Yvetot pour discuter de l'alimentation durable.

Le collectif a salué la richesse des projets présentés et l'enthousiasme du public, reflétant un dynamisme inspirant sur le territoire.

En 2023, les services Environnement et Tourisme ont proposé des animations pour découvrir les producteurs locaux :

- * A la découverte de l'épeautre de Terra Grains – Valliquerville
- * Dégustons les glaces de la ferme des Noisetiers – Bois-Himont
- * Connaissez-vous l'exploitation du lycée agricole ? – Azebosc
- * Visite de la cidrerie du Clos d'Estain – Touffreville la Corbeline

Visite de l'exploitation
Terra Grains à Valliquerville
le 20 mai 2023 >>>



les soutiens financiers :



* La loi EGALIM, quesaco ?

Les lois EGALIM 1 et 2 (2018 et 2021) imposent aux restaurations collectives au 1er janvier 2022 50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique. En outre, les restaurations collectives doivent proposer un menu végétarien par semaine et mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Armada

Nos équipes étaient présentes sur l'Armada cette année, les 9 et 12 juin derniers, sur le stand du Département, l'occasion de multiplier les contacts et de promouvoir le territoire. L'événement attire des milliers de touristes, de passionnés et de curieux, autant de personnes susceptibles de découvrir notre territoire et pourquoi pas d'y prolonger leur séjour.



Yvetot Normandie Tourisme à l'Armada 2023



CinéPopote

Une action PAT ►



Le Cinépopote, c'était une journée d'animations (ateliers cuisine, jeux en bois, chasse au trésor et séance de graff) sur le thème du gaspillage alimentaire avec une séance de cinéma en plein air en bonus. Une centaine de personnes est venue participer aux ateliers et à la projection du film Ratatouille, dans une ambiance familiale et conviviale. Du beau temps, des échanges simples, des sourires, des fous-rires, de la bonne cuisine !



Les visiteurs s'installant pour la séance de cinéma plein air dans les jardins du centre aquatique



De la cuisine et du partage !



La benne graffée par Dhoa et Evok

Projection du film de Collecte de mémoire des métiers anciens

Yvetot Normandie, son Espace Public Numérique et la classe de 3ème Hanoi du Collège CAMUS ont mené cette année un travail de collecte de mémoire sur la thématique des métiers anciens. Les élèves ont filmé différents intervenants tout au long de l'année, venus témoigner de l'exercice de leur métier et de ses évolutions.

Ce projet s'est achevé avec la diffusion de tous les témoignages au cinéma *les Arches Lumière* le 19 juin 2023. Un beau moment de partage entre générations.



NOTEZ BIEN!

Animations Séniors

Depuis septembre 2022, Yvetot Normandie déploie son programme d'animations en faveur des + de 65 ans du territoire : animations sportives, culturelles, médiation numérique, ateliers de prévention et de santé, sorties et activités de mobilité à découvrir !



▷ Téléchargez le programme sur yvetot-normandie.fr

Rendez-vous
d' **OCTOBRE**

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

La Médiathèque intercommunale sera le théâtre d'un temps fort autour de l'œuvre d'Annie Ernaux, avec une exposition photographique de Nadège Fagoo et le spectacle La Place, par la **Compagnie Les Fous à réaction**. L'occasion de rendre hommage à une autrice incontournable, un an après sa remise du Prix Nobel de littérature.



©Nadège Fagoo

Le coup de coeur : de Mathieu

COLOR BRAIN : un jeu de culture générale qui se base sur la mémoire visuelle !

Dans ce jeu d'équipe simple et efficace, on répond aux questions par des couleurs. Parce que oui, on sait tous que Clark Kent est Superman mais est-ce qu'on se souvient de la couleur de son slip ?



Coup de coeur bonus :

Jeu GLOOMHAVEN LES MACHOIRES DU LION

Un jeu collaboratif où entraide, imagination et persévérance seront les clés pour aller au bout de la campagne.





PORTRAIT

LENA POIRIER

DIRECTRICE DE LA MEDIATHÈQUE



Léna a fait une licence professionnelle Métiers du livre avant de travailler en médiathèque, puis à la bibliothèque de l'Assemblée Nationale, avant de revenir à la lecture publique en prenant la direction de la bibliothèque dans laquelle elle faisait du bénévolat en région parisienne.

Léna recherchait un meilleur cadre de vie, et rêvait de bord de mer, ce qui l'oriente vers Fécamp pour prendre la direction de la bibliothèque municipale.

Aujourd'hui, ce sont notamment les projets de développement à échelle intercommunale et l'accompagnement des petites structures qui motivent son choix de nous rejoindre.



Coup de coeur :

« If I like it, I do it » de JAMIROQUAI

JAMIROQUAI est un groupe de musique britannique, mené par le chanteur Jay Kay. C'est à Londres, au début des années 1990, qu'il se fait une place dans le mouvement acid jazz, alors en plein essor. JAMIROQUAI impose très vite son style parmi les groupes de l'époque (Incognito, Brand New Heavies, Galliano ou Corduroy). Le groupe a acquis une renommée mondiale, tout en ayant su faire évoluer sa musique. Son dernier album en date est Automaton, sorti en 2017.

Le nom JAMIROQUAI est un mot-valise : « JAM » est un terme de jazz qui fait référence à l'improvisation musicale, et « IROQUAI » fait référence à une tribu amérindienne, les Iroquois.



PORTRAIT

Pascal BONIS

Après des études musicales au conservatoire de Rouen où il obtient des médailles d'Or puis des diplômes de perfectionnement en violon, alto et musique de chambre, il intègre l'orchestre de l'Opéra de Rouen en 1983 et en devient l'alto solo en 1992. Parallèlement, il enseigne le violon et l'alto au conservatoire de Rouen jusqu'en 2003.

Son activité de musicien au sein de nombreux orchestres tels que le Philharmonique du Maroc, l'Opéra de Paris, ou encore l'Orchestre de la Réunion, l'amène à se produire en compagnie d'artistes de renommée internationale comme Yehudi Menuhin (violon), Maurice André (trompette) ou Jean-Pierre Rampal (flûte).

Chef d'orchestre, il dirigera à de nombreuses reprises en République Tchèque (Brno, Olomouc) et en Slovaquie (Bratislava).

Titulaire du Diplôme d'Etat, il enseigne le violon et l'alto au conservatoire de musique Yvetot Normandie depuis 1982 et dirige l'orchestre symphonique du 3ème cycle au conservatoire du Havre depuis 2019.



NOS AGENTS VOUS RECOMMANDENT

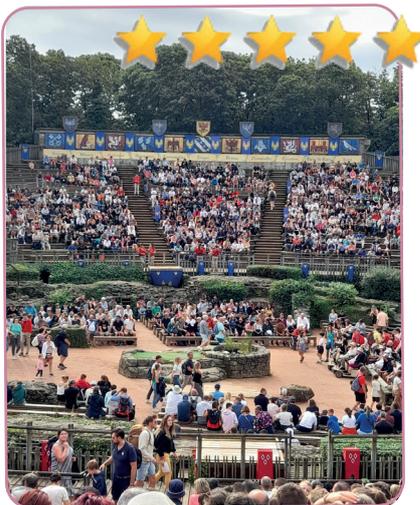
Les découvertes et coup-de-coeurs de vos agents intercommunaux, c'est ici que ça se passe :

Le Bal des oiseaux Fantômes

Le Puy du Fou

"C'est un spectacle au temps des châteaux forts où des centaines d'oiseaux sont mis en scène. Aigles, faucons, chouettes, hiboux, vautours et biens d'autres rapaces volent au-dessus de nos têtes puis finissent à quelques centimètres de vous. Nous avons eu la chance qu'un vautour se pose à nos pieds. Juste incroyable, un moment magique."

Séverine, accueil des usagers et agent France Services



ARTISTE :

AIME SIMONE

Jeune français qui s'est fait connaître avec sa chanson "Shining Light" (2020). Mélangeant les styles (pop, électro, rock alternatif, trap, indie pop et punk) et cela entre ombre et lumière. L'artiste évolue entre Paris, Berlin et Los Angeles. Son dernier single s'intitule "Baby Don't Quit" (2023)

" Un artiste qui voyage entre les genres, une musique hybride et une voix envoûtante "

Robin, service communication

Mini-accro du shopping

SOPHIE KINSELLA



Une vocation précoce. Deux ans et pas toutes ses dents, Minnie a déjà l'oeil pour la sape chic et le jouet choc. « Papa, Maman, Visa » : un vocabulaire minimum pour le shopping, à renfort de hurlements et de caprices. Il faut dire que la charmante enfant a de qui tenir - et Becky, en bonne fashion mummy, n'hésite pas à chauffer la carte Bleue. Pas évident quand on habite chez ses parents et que la crise financière impose la rigueur. Que voulez-vous ? Les fringues et les enfants d'abord !

"J'ai découvert cette autrice formidable qui a enchanté mes soirées et pauses, le livre se lit facilement, c'est léger, on rit seul devant son bouquin à chaque page. Juste un bouquin peut égayer votre quotidien. Trop hâte de passer au prochain livre de Sophie KINSELLA, « Nuit de noces à Ikonos »... ça promet..."

Patricia, des ressources humaines

Gabriela, girofle et cannelle

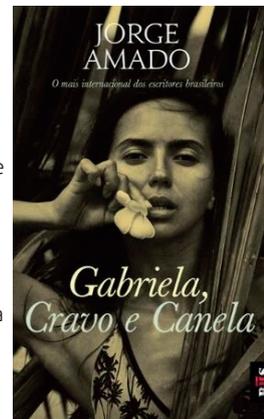
Jorge AMADO



Dans le Brésil du milieu des années 20, l'Etat de Bahia se développe à grande vitesse grâce au commerce du cacao et plus particulièrement la ville d'Ihléus. La « guerre » des colonels, pour s'installer et planter la terre aux fruits d'or, est terminée et le développement du commerce et de la modernité se met en place.

C'est l'histoire d'un amour ardent, épicé, capiteux, puisqu'il s'épanouit sous le soleil du Brésil. Nacib, patron du bar « Le Vésuve », abandonné à l'improviste par sa vieille cuisinière et obligé de la remplacer de toute urgence, se résigne à engager une pauvre femme qu'il découvre sur « le marché aux esclaves ». (Le livre est traduit en français)

Jorge Amado de Faria (10 août 1912 - 6 août 2001) est l'un des plus grands auteurs brésiliens. Il est lauréat du Prix Lénine pour la paix en 1951 et du Prix Camões en 1994.



"C'est un livre qui m'a fait voyager dans pays natal et cela dans des endroits du Brésil que je ne connais pas mais que j'aimerais connaître. Le cadre de l'histoire : la plage, le soleil et la chaleur me transportent là-bas. L'histoire est enveloppante et m'a accompagné au cours de mes allers-retours de Rouen à Yvetot, pour venir au travail "

Raïssa, service rudologie

La reco ciné de la rédaction :

Oppenheimer

CHRISTOPHER NOLAN

"Images incroyables, silences assourdissants, casting monstrueux, un film d'une justesse saisissante."



Retrouvez votre Communauté de Communes sur différents supports.

Afin d'être toujours au plus près de ses habitants, Yvetot Normandie s'attache à être toujours plus présente et accessible pour le plus grand nombre. C'est dans cet objectif que nous avons étendu notre présence sur différents médias de communication. Vous pouvez donc nous retrouver - en plus du Magaz'YN - sur les différents supports suivants :



Instagram, avec le compte **@yvetotnormandie**
Vous pouvez également suivre les comptes **@tri.pour.tous**, **@yvetotnormandietourisme**, et **@mediathequeyvetotnormandie**



Le site web de l'interco | www.yvetot-normandie.fr et les sites :
- Yvetot Normandie Tourisme | www.yvetot-normandie-tourisme.fr
avec notamment toute l'actualité touristique du territoire
- la Médiathèque Yvetot Normandie | mediatheque.yvetot-normandie.fr



La page Facebook **@YvetotNormandie** ainsi que les pages **@yntourisme** (Yvetot Normandie Tourisme), **@YNfranceservices** (Espace France Services - Yvetot Normandie) et **@MediaYvetot** (Médiathèque intercommunale).



Le compte LinkedIn Yvetot Normandie, à destination notamment des professionnels : actualités "économie", "emploi" et "formation".

NOUVEAU

La newsletter de votre Office de Tourisme

Pour ne rien manquer de notre actualité, abonnez-vous à notre newsletter !

Tous les trimestres, retrouvez directement dans votre boîte mail et d'un simple coup d'œil :

- ▶ des mises en avant de thématiques à travers des articles de blog,
- ▶ les actualités de l'Office de Tourisme et de ses partenaires,
- ▶ des idées de sortie pour tous les goûts et tous les âges.

Pour vous abonner, flashez le QR Code.



GROUPE

MAJORITÉ

À travers une démarche collective et engagée, nos habitants ont su faire preuve d'un comportement exemplaire en matière de tri des déchets, contribuant ainsi de manière significative à la préservation de notre environnement et à la construction d'un avenir plus durable.

Depuis de nombreuses années, les élus du conseil communautaire travaillent sur l'importante question de la gestion des déchets. Grâce à une collaboration étroite entre les différentes institutions locales, les entreprises, les associations et bien sûr, les habitants, nous avons pu suivre, tous ensemble, les processus visant à réduire notre empreinte écologique. Le tri sélectif s'est imposé comme une habitude quotidienne, un geste simple mais crucial. Les résultats sont là, tangibles et encourageants et sont le résultat de vos efforts.

Beaucoup de projets restent encore à développer, comme la promotion de l'économie circulaire et la valorisation de nos ressources. Chaque action, chaque décision, chaque choix, de réutiliser et de recycler compte et contribue à façonner un avenir plus vert pour les générations à venir. Ces projets nous motivent, et votre engagement nous inspirent et renforcent notre détermination à poursuivre nos efforts en faveur d'une gestion des déchets toujours plus responsable et durable.

Nous espérons que cet élan positif se propagera et inspirera d'autres à suivre votre exemple, car c'est ensemble que nous pouvons apporter des changements significatifs.

Virginie BLANDIN
Vice-présidente en charge de la Rudologie

GROUPE

COMMUNES LIBRES !

Pas de texte fourni.

La conscience domestique

"La mobilité dure"



Rien ne sert de courir...

Hé Caro, je te dépose quelque part avec mon scooter ?

Caroline a l'habitude de se déplacer à pied...
...et en train

Comme tu veux, bonne marche !
Ha ha ha !

Ce jour-là, elle croise ses amis sur la route

Caro ! T'as vu ma nouvelle voiture : c'est trop la classe ?
Je peux te déposer ?

Non merci Renaud, Je vais à la gare à pied, c'est pas très loin

Oui et toi sois prudent sur la route !

Quel bolide Pilaf ! Mais non merci !

Ah bon ? Tu vas en mettre du temps !

Ne t'inquiète pas ! Je ne suis pas pressée : je vais prendre le train et je suis en avance !

Beaucoup d'amis...

Caroline, ça roule ? je peux t'y déposer avec mon 4x4 s'tu veux ?

Whaou, il est énorme Jacky ! J'arrive à la gare là, merci !

Et fais attention, car je crois qu'il y a du monde sur la route aujourd'hui...

Si bien que plus tard

TUT TUT TUVUT

VRAUM VROUM VROUM

TU VAS LA BOUGER TA CHARRETTE ?!

... il faut partir serein !

Et le lendemain...

Alors vous avez changé d'avis : vous passez au train les gars ?

Vous pouviez aussi faire du COVOITURAGE, au lieu de prendre 3 voitures..

Aller, montez, on va partir !

HA HA HA HA

TICKET

Fin

© Société animale des Chemins de fer

